

27/03/2014

## Un relevé européen des droits à pension pourrait profiter aux travailleurs estime la CES

En réaction à la proposition d'une refonte de la Directive sur les institutions de retraite professionnelle (IRP), Claudia Menne, Secrétaire confédérale de la Confédération européenne des syndicats (CES), a déclaré : « La CES a des doutes quant à la nécessité de changement. Les pensions doivent reposer sur des règles qui privilégient le long terme. La grande majorité des pensions professionnelles sont purement nationales. Nous avons besoin d'une évaluation beaucoup plus détaillée de l'impact à long terme des règles transfrontalières proposées. »

« La proposition de relevé normalisé des droits à pension est intéressante et pourrait être un réel avantage pour les travailleurs. Il existe une demande évidente d'informations fiables et compréhensibles sur les droits à pension acquis. »